La Fonction publique de l'Ontario

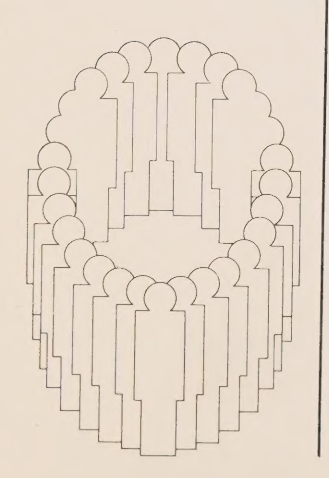
Renseignements sur les emplois



La Fonction publique de l'Ontario

Manuel à l'usage des orienteurs

PRINTEMPS 1976



Service de recrutement des diplômés
Commission de la fonction publique
Hôtel du gouvernement
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5

Cette brochure . . .

. . . concerne la Fonction publique de l'Ontario. Nous l'avons mise au point pour vous aider vous, l'orienteur, à conseiller vos étudiants. Nous pensons qu'elle vous donnera des renseignements utiles sur la FPO et sur les possibilités d'emploi offertes à vos étudiants, qu'ils envisagent de travailler à la sortie de l'école secondaire ou après avoir poursuivi des études collégiales ou universitaires.

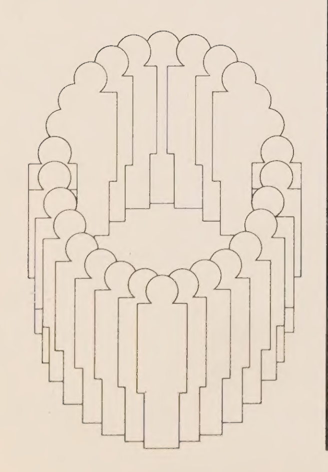
Le manuel est divisé en deux parties. La première partie donne des renseignements généraux sur la FPO et met en relief certains traits de notre programme pour les écoles secondaires. Nous avons également décrit des programmes dans d'autres domaines gouvernementaux qui pourraient vous aider dans votre travail d'orienteur.

Dans la deuxième partie, vous trouverez des renseignements sur l'emploi et les domaines typiques d'emploi dans lesquels nous avons engagé des diplômés des trois niveaux, à savoir diplômés des écoles secondaires, des collèges communautaires et des universités. Les catégories d'emploi ne sont citées que pour vous donner une idée de l'étendue des possibilités d'emploi. Il ne faut pas les considérer comme des propositions de postes donnés.

A la fin de cette brochure, vous trouverez un bref questionnaire, et nous aimerions que vous le remplissiez et nous le renvoyiez. Il nous donnera des renseignements précieux que nous pourrons utiliser pour planifier nos publications à venir.

Table des matières

I: La Fonction publique de l'Ontario



Le gouvernement de l'Ontario se compose des représentants élus de la province, qui forment l'Assemblée législative, et des fonctionnaires.

Les représentants élus élaborent et établissent les politiques. Ces politiques peuvent aller de programmes tels que l'introduction d'un régime d'assurance maladie dans la province, à la décision selon laquelle tout conducteur ontarien doit avoir un permis de conduire.

Mais lorsque les décisions ont été prises et qu'elles ont force de loi dans la province, c'est au groupe d'hommes et de femmes employés par le gouvernement — c'est-à-dire la Fonction publique de l'Ontario — de veiller à ce que les lois soient appliquées selon leurs définitions propres et à ce qu'elles soient administrées efficacement et sans heurts.

Les employés de la Fonction publique de l'Ontario ne sont pas élus à leur poste et ne perdent pas leur emploi si un parti particulier perd le pouvoir. Ils sont engagés en fonction de leurs qualifications et sont chargés d'assurer des services aux Ontariens.

Les fonctions que nous assumons sont aussi variées que le nombre des ministères au sein du gouvernement. Nous percevons l'impôt sur l'essence, construisons des routes, faisons respecter la loi sur les routes de l'Ontario, aidons les agriculteurs, nous attaquons aux problèmes de la drogue, délivrons des plaques d'immatriculation de voitures, traquons les auteurs de pollution. Nous oeuvrons dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux, prêtons de l'argent aux étudiants dans le besoin qui le méritent, faisons respecter les lois sur le travail; nous nous occupons de la santé des citoyens de l'Ontario à de nombreux niveaux, nous avons des aleviniers et des parcs, nous régissons les loteries, vérifions les ascenseurs et les chaudières commerciales; nous protégeons le consommateur, administrons des foyers pour personnes âgées et veillons aux besoins de ces dernières, nous essayons d'attirer les touristes dans notre province . . . etc. La liste est longue.

Organisation

Pour mener à bien ces nombreuses tâches, nous sommes organisés en 20 ministères, dont chacun se spécialise dans un domaine particulier.

Le Premier ministre et le Conseil des ministres, ainsi que les autres membres du gouvernement au pouvoir, sont élus par la population de l'Ontario et décident des lois à adopter, un peu comme la direction d'une grande société déciderait des biens et services à offrir au public. Lorsque les lois sont adoptées, c'est la Fonction publique de l'Ontario qui en assume l'application.

Les 20 ministères offrent différents groupes de services aux citoyens de l'Ontario. Chaque ministère a un sous-ministre qui en est le plus haut fonctionnaire. Les sous-ministres sont employés à titre permanent; ils sont engagés et non pas élus. Ils répondent devant le Conseil des ministres du bon fonctionnement quotidien du ministère dont ils sont chargés. Le reste de l'organisation ressemble à celle d'une société — depuis le sous-ministre adjoint jusqu'au directeur administratif, au directeur, etc.

Pour coordonner la prise de décision et l'application des politiques, les ministères qui ont des domaines d'intérêt communs (tels que le développement des ressources ou l'administration de la justice) sont groupés dans des comités spéciaux du Conseil des ministres appelés secteurs politiques. Ces groupes de planification ont été créés pour définir les lignes directrices qu'utiliseront les ministères qui relèvent de leur autorité.

Vous trouverez ci-dessous un schéma simplifié des secteurs politiques, des ministères qu'ils renferment et des services centraux qui ne relèvent d'aucun secteur politique.

Organigramme



Secteur politique des Affaires sociales

Les ministères de ce secteur ont un souci commun pour le bien-être des individus et des familles de l'Ontario. Leurs programmes sont conçus pour améliorer les possibilités d'éducation et de culture, les services de santé et les services communautaires et un accent particulier est mis sur les soins, la sécurité et la dignité des personnes âgées, des aveugles, des invalides et des désavantagés de la province.

Les ministères suivants relèvent de ce secteur:

Affaires culturelles et Loisirs

C'est un nouveau ministère, chargé de la préservation des lieux historiques, des sports et des loisirs, des bibliothèques et des services collectifs d'information, de la culture, du multiculturalisme et de l'information civique. Le ministère subventionne également des établissements publics tels que le Musée royal de l'Ontario, le Centre des sciences de l'Ontario, les Jardins botaniques royaux, le Musée des Beaux-Arts de l'Ontario, la Fondation historique de l'Ontario, la Collection McMichael d'art canadien, le Conseil des arts de l'Ontario et l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

Collèges et Universités

Le ministère comprend trois grandes divisions. Les Affaires universitaires gèrent les fonds de soutien destinés aux 15 universités subventionnées de la province ainsi qu'à l'Institut polytechnique Ryerson et au Collège des Beaux-Arts de l'Ontario. La division des Affaires collégiales et de la Formation de la main-d'oeuvre assure une aide aux 22 collèges communautaires et aux programmes d'apprentissage et de formation industrielle. Les Services communs offrent des services de soutien tels que l'aide financière aux étudiants.

Education

Ce ministère est chargé des règlements régissant toutes les écoles financées (en tout ou partie) par la province. Sa principale fonction, à savoir l'administration et la mise en valeur de l'éducation, comprend l'élaboration des programmes, la planification et la recherche, les écoles pour les sourds et les aveugles, les programmes éducatifs dispensés dans les hôpitaux de l'Ontario, les cours par correspondance, la formation des enseignants et l'octroi des brevets d'enseignement.

Santé

C'est l'un des plus grands ministères; il est principalement chargé de la santé publique, notamment du traitement et des soins des malades mentaux. Parmi les conseils, commissions et autres organismes rendant compte au ministre de la Santé, on compte l'Ontario Cancer Institute (l'Institut ontarien de recherches en cancérologie), l'Ontario Mental Health Foundation (la Fondation pour la recherche sur les maladies mentales de l'Ontario), la Fondation de recherches sur l'alcoolisme et la toxicomanie et le Régime d'assurance maladie de l'Ontario.

Services sociaux et communautaires

Ce ministère administre et lance les programmes et services destinés à aider les particuliers et les groupes à bénéficier d'un niveau de vie satisfaisant en Ontario et il se charge en particulier de la sécurité du revenu des personnes dans le besoin, de l'aide financière aux personnes âgées, du bien-être des enfants, des garderies, de la réadaptation et de la formation professionnelle pour les handicapés et des programmes spéciaux en établissement.

Ce ministère travaille souvent en collaboration avec les organismes de service social, leur offrant conseils et appui financier.

Secteur politique de la Justice

Les ministères de ce secteur s'occupent des droits civils, de la protection du public, de l'application des lois et de la surveillance, la détention et la réadaptation des délinquants. Ces ministères sont en particulier chargés de veiller à ce que les lois de l'Ontario, de même que les pratiques commerciales et les établissements publics répondent aux normes et besoins actuels et que tous les citoyens soient traités de façon égale, avec honnêteté, égalité et dignité.

Les quatre ministères de ce secteur sont les suivants:

Consommation et Commerce

Ce ministère est chargé de l'octroi des licences, de l'enregistrement et de l'inspection des sociétés et de leur personnel en Ontario, de façon à ce que les normes éthiques soient respectées dans les pratiques commerciales, qu'elles aient lieu entre des sociétés et des particuliers, entre des particuliers ou entre des sociétés. Le ministère est ainsi habilité à exiger que des renseignements sur des transactions commerciales lui soient dévoilés sur demande.

Procureur général

Est chargé de la direction et de la supervision de l'administration de la justice dans toute la province. Ses activités comportent les services juridiques de la Couronne, les services législatifs, la recherche juridique, l'administration de la justice, la curatelle publique et la protection des droits civils des citoyens de l'Ontario.

Services de réhabilitation

Ce ministère est chargé des délinquants qui ont été condamnés à des peines de prison inférieures à deux ans ainsi que des jeunes délinquants envoyés dans des centres d'éducation surveillée en vertu des dispositions de la Loi sur les centres d'éducation surveillée.

Solliciteur général

Créé en 1972, ce ministère s'occupe des programmes liés à l'application de la loi et à la sécurité publique en Ontario. Les organismes et les programmes dont il est chargé comprennent: la Commission de la police de l'Ontario, qui coordonne les services de Sûreté de la province, le Prévôt des incendies, le Coroner, la Direction des mesures d'urgence, le Centre de médecine légale et la Direction de la pathologie légale.

Secteur politique du Développement des Ressources

Les ministères de ce secteur veillent à l'utilisation optimum des ressources humaines et physiques de l'Ontario afin que la province continue de prospérer.

Leurs programmes sont conçus pour améliorer la production alimentaire, l'expansion industrielle, les transports et l'approvisionnement en énergie ainsi que les conditions de travail. Ils doivent en outre assurer la protection de l'environnement au fur et à mesure des progrès.

Les sept ministères de ce secteur sont les suivants:

Agriculture et Alimentation

Ce ministère s'occupe d'une des plus importantes activités de l'Ontario, à savoir l'agriculture; il est ainsi chargé de veiller à ce que la production des aliments se fasse de façon saine et qu'ils soient distribués et mis en marché de façon ordonnée. Ses quatre principaux domaines d'activités sont l'instruction, la recherche, la vulgarisation et la mise en marché.

Energie

Ce ministère est chargé d'étudier de façon permanente les questions touchant à l'énergie, de conseiller le gouvernement et de coordonner ses activités en la matière, notamment en ce qui concerne l'orientation des politiques d'Hydro Ontario et le soutien technique accordé à la Commission ontarienne de l'énergie.

Environnement

Est chargé de superviser une vaste gamme de services au public, destinés à atteindre quatre objectifs principaux: contrôler l'émission d'éléments polluants, établir des normes de protection de l'environnement, gérer l'eau et les déchets et mettre au point et appliquer des mesures destinées à restaurer et à améliorer le milieu naturel de l'Ontario.

Industrie et Tourisme

Ce ministère a pour but de trouver de nouveaux marchés pour les fabricants de favoriser l'expansion industrielle, d'encourager l'utilisation de nouvelles techniques et d'améliorer l'industrie touristique. Outre les bureaux régionaux dans la province, le ministère dispose de 15 bureaux internationaux qui participent à ses programmes.

Richesses naturelles

Ayant la garde d'environ 90 pour cent des terres et des eaux de l'Ontario, ce ministère planifie et contrôle l'utilisation, la mise en valeur et l'amélioration des ressources naturelles de la province en vue de créer des possibilités de loisirs de plein air et de profit économique. Parmi ses nombreuses responsabilités, on compte la supervision de la chasse, de la pêche, de la cartographie, des mines, des forêts et des parcs.

Transports et Communications

Ce ministère fournit à la population de l'Ontario un système de transports équilibré et complexe comprenant les autoroutes, les transports de banlieue GO, la Commission des transports du Nord ontarien, les services de traversiers, norOntair et des projets pilotes pour les transports en commun. Il est également chargé de tous les aspects de la sécurité et de l'immatriculation des véhicules automobiles, de la politique de l'Ontario en matière de télécommunications et de l'utilisation des communications par satellites.

Travail

Les objectifs de ce ministère sont d'améliorer le bien-être des employés et des employeurs en encourageant une utilisation productive de la main-d'oeuvre. Les lois administrées et mises en vigueur par ce ministère portent sur les droits et les responsabilités du travailleur, les droits et obligations du patronat et des syndicats, la protection de la main-d'oeuvre, les normes de sécurité et la protection contre la discrimination.

En plus de ces ministères chargés de politiques, il existe divers ministères, conseils et commissions, qui assument les fonctions d'un organisme central pour l'ensemble du gouvernement de l'Ontario. On compte parmi eux:

Conseil des politiques administratives

Ce n'est pas un ministère, mais un comité de ministres ayant un président et qui reçoit de l'aide du personnel d'un secrétariat.

Le comité examine les politiques administratives et le budget de tous les ministères afin d'éliminer tout chevauchement inutile des programmes gouvernementaux ou de toute gestion inefficace des ressources humaines et matérielles.

Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique rend compte au président du Conseil des politiques administratives. Par l'intermédiaire de ses deux grandes divisions, à savoir la politique sur le personnel et l'administration du personnel, la Commission se charge du recrutement, de la classification, des salaires et des conditions d'emploi auprès du gouvernement de l'Ontario. En plus de la promotion et des transferts internes, elle met en oeuvre des programmes intensifs de recrutement dans l'industrie et le commerce et auprès des universités, des collèges communautaires et des écoles secondaires.

Trésor, Economie et Affaires intergouvernementales

Ce ministère est chargé des politiques fiscales, économiques, régionales et intergouvernementales du gouvernement de l'Ontario. Il travaille en étroite collaboration avec les autres gouvernements provinciaux du Canada, avec le gouvernement fédéral et les municipalités de l'Ontario. Il agit également en tant qu'organisme central de statistique et de comptabilité. Deux organismes indépendants, le Conseil économique de l'Ontario et la Commission de l'escarpement du Niagara rendent compte au Trésorier.

Revenu

La principale fonction de ce ministère est d'administrer les lois provinciales autorisant la perception d'impôts destinés à fournir les revenus nécessaires pour couvrir les services essentiels qu'exige la société industrielle et urbaine actuelle.

Logement

Ce ministère est chargé de fournir des logements adéquats, à des prix raisonnables, en favorisant l'aménagement des terrains, l'amélioration des logements qui existent et en aplanissant les difficultés financières auxquelles se heurtent les acheteurs d'un logement. C'est lui qui approuve les nouveaux plans d'aménagement destinés à augmenter les centres mixtes et à décourager la spéculation. Grâce à ses programmes de loyers fixés en fonction du revenu, les familles et les personnes âgées ayant des revenus faibles ou modestes peuvent néanmoins avoir un logement adéquat.

Services gouvernementaux

Ce ministère soutient les autres ministères du gouvernement. Il s'occupe essentiellement des locaux, de l'approvisionnement et des services. Il comprend aussi des services de gestion et d'information; ces derniers sont chargés du fonctionnement de tous les ordinateurs du gouvernement.

Bureau du vérificateur de la province

Ce n'est pas un ministère et il vérifie, au nom de l'Assemblée législative (plutôt qu'au nom du gouvernement au pouvoir), les recettes et les dépenses des fonds publics, les états financiers de la province de l'Ontario inscrits dans les comptes publics. Il examine également les comptes des organismes ministériels et parajudiciaires lorsqu'il en a la compétence en vertu des règlements régissant chaque organisme.

Ce que nous pouvons faire pour vous

La Commission de la fonction publique est l'organisme officiel chargé du recrutement des fonctionnaires de la province pour les emplois offerts dans la communauté urbaine de Toronto. Le Service de recrutement des diplômés, qui fait partie de la Commission, tient à faire connaître la FPO à vos étudiants et à expliquer comment les diplômés des écoles secondaires, des collèges communautaires et des universités peuvent y entrer. Nous avons un programme pour écoles secondaires; nous aimerions que vous l'examiniez et nous espérons que vous l'utiliserez lorsque vous préparerez votre programme d'orientation pour l'année.

Nous vous enverrons un conférencier qui parlera aux étudiants de dernière année de sujets généraux ou particuliers ayant trait à la Fonction publique de l'Ontario. Pour aider le conférencier, nous disposons d'accessoires audio-visuels spéciaux. D'autre part, le personnel du Service de recrutement des diplômés participera également à des journées ou à des séminaires spéciaux sur l'emploi.

Si vous voulez profiter de ce service, veuillez remplir le formulaire de demande qui figure à la fin de cette brochure et le renvoyer au:

Service de recrutement des diplômés
Commission de la fonction publique
2e étage
Edifice Frost sud
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5

Emplois d'été

Trouver un emploi d'été — ou n'importe quel emploi — est un des soucis constants des élèves des écoles secondaires. Depuis quelques années, le gouvernement de l'Ontario fait de grands efforts pour que les étudiants de tous les niveaux scolaires puissent trouver des emplois valables. Mais chaque année, la compétition pour trouver un emploi d'été s'accroît.

La Fonction publique de l'Ontario engage environ 15,000 étudiants chaque été et ce sont les premiers qui posent leur candidature qui sont engagés. Il existe des possibilités d'emploi d'été pour les étudiants des écoles secondaires, des collèges communautaires et des universités, bien que certains programmes, notamment le Programme des jeunes forestiers relevant du ministère des Richesses naturelles, soient spécialement conçus pour les étudiants des écoles secondaires (l'âge requis est de 17 ans).

Les étudiants qui voudraient un emploi d'été auprès de la FPO doivent poser leur candidature tôt dans l'année, et janvier n'est pas trop tôt. Ils doivent s'adresser directement au ministère qui les intéresse, joindre un curriculum vitae bref et concis donnant des renseignements personnels et préciser dans quels domaines ils aimeraient être employés.

S'adresser au:

Directeur du personnel
(Ministère)
Hôtel du gouvernement
Toronto (Ontario)

D'autre part, le Secrétariat à la Jeunesse de l'Ontario coordonne un programme spécial d'emplois d'été. Au début de l'année, les bureaux d'orientation pourront se procurer des formulaires de demande et des brochures décrivant ce programme.

Service d'orientation scolaire

Le ministère de l'Education de l'Ontario dispose d'un service d'orientation scolaire qui permet aux écoles inscrites auprès de ce service d'avoir accès à une vaste gamme de renseignements précieux tels que:

- la description des cours et programmes dispensés dans les universités, collèges communautaires, écoles de commerce, écoles professionnelles, écoles d'agriculture, collèges militaires, au Collège des Beaux-Arts de l'Ontario, à l'Institut Ryerson et dans certains établissements post-secondaires hors de la province;
- la description de 7,000 métiers possibles au Canada;
- des renseignements précis sur les programmes et cours que les étudiants doivent suivre pour exercer 650 de ces métiers.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le:

Ministère de l'Education
Traitement de l'information en éducation
Edifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1L2
Tél.: (416) 965-5752

Autres possibilités d'orientation

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail, a réuni des documents d'orientation professionnelle qui, bien qu'ils s'adressent surtout aux femmes, sont utiles pour conseiller tous les étudiants intéressés au niveau secondaire. Parmi ce matériel, on trouve des reproductions d'articles intéressants, une pochette de dépliants sur divers emplois possibles ("Career Selector"), des descriptions et des évaluations de films concernant les femmes, des études de cas et des bibliographies choisies.

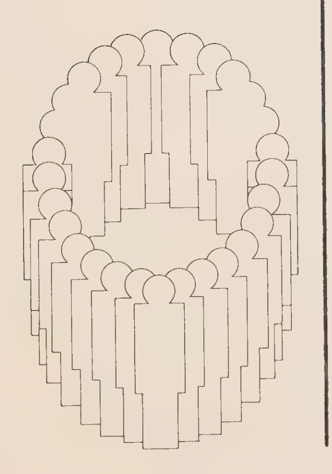
Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au:
Bureau de la main-d'oeuvre féminine
Ministère du Travail
400, avenue University
10e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1T9
Tél.: (416) 965-1537

Le ministère des Collèges et Universités publie une brochure qui contient des renseignements sous forme d'entrevues avec des femmes travaillant dans des métiers spécialisés. Il est possible de se procurer la publication "Women in Skilled Trades" (version anglaise seulement) auprès de la:
Direction de l'information
Ministère des Collèges et Universités
6e étage
Edifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1B9
Tél.: (416) 965-6134

Si vous désirez connaître les autres publications du gouvernement, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste d'envoi: "Ontario Government Publications — Monthly Checklist". Cette liste comprend le titre et, le cas échéant, le prix de toute publication rédigée par les ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario. Cette liste vous explique également comment vous pouvez recevoir ces publications ainsi que celles dont le nombre est limité et que l'on ne peut se procurer que dans les bibliothèques, écoles, bureaux des ministères, etc.

Pour obtenir la liste, veuillez écrire au:
Centre de services bibliographiques
Ministère des Services gouvernementaux
Bureau 3B-7
Edifice Macdonald
Hôtel du gouvernement
Toronto (Ontario)
M7A 1N8
Tél.: (416) 965-1415

II: Renseignements sur les emplois



Ce chapitre contient des renseignements généraux sur l'emploi au sein de la Fonction publique de l'Ontario et des renseignements plus précis sur des emplois typiques ouverts aux diplômés des écoles secondaires. Nous avons également décrit les domaines d'emploi dans lesquels nous avons engagé des diplômés des collèges communautaires et des universités et le genre de diplôme qui nous intéresse le plus souvent.

Quelques faits sur la Fonction publique de l'Ontario

- La loi interdisant toute discrimination fondée sur l'âge, le sexe, l'état civil, la race, la croyance, la couleur, la nationalité, l'origine ou le lieu de naissance est respectée dans toutes les nominations.
- Les convictions politiques des employés ne concernent qu'eux et n'entrent pas en ligne de compte lors de leur engagement, mais les fonctionnaires ne peuvent avoir que des activités politiques limitées.
- Au sein de la Fonction publique de l'Ontario, la promotion ne repose que sur les compétences et les employés sont encouragés à tirer parti des concours organisés à l'intérieur de la FPO.
- Des programmes de perfectionnement sont offerts aux employés pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances touchant à leur emploi et pour leur donner des possibilités d'avancement.
- Le gouvernement de l'Ontario rembourse aux employés tout ou partie du coût des cours approuvés qu'ils auront pris dans des établissements d'enseignement.
- Les conditions de travail des fonctionnaires font l'objet de négociations collectives sauf pour ceux de la direction et pour toutes autres exceptions précisées.
- La FPO autorise des absences spéciales pour études, service militaire, maternité ou deuil.
- La Fonction publique de l'Ontario accorde de nombreux avantages sociaux . . . assurance maladie et assurance vie, régime de retraite, trois semaines de vacances après un an d'emploi . . . pour n'en citer que quelques-uns.

Diplômés des écoles secondaires

Chaque année, la Fonction publique de l'Ontario engage des diplômés des écoles secondaires en tant que commis, sténographes ou dactylos dans les divers bureaux des 20 ministères. Etant donné la diversité des domaines d'emploi, les candidats peuvent avoir des formations scolaires très variées. Mais le plus grand pourcentage des diplômés des écoles secondaires engagés chaque année ont une compétence particulière telle que la dactylographie, la sténographie ou la transcription avec dictaphone.

Vous avez des questions à poser?

Q. Quel est le salaire offert par la FPO?

R. Les salaires de la Fonction publique de l'Ontario sont du même ordre que ceux offerts par les bons employeurs ontariens. Nos salaires sont constamment réexaminés et révisés. Les diplômés des écoles secondaires (12e année) sont en général engagés à des postes de sténographes, de dactylos ou de commis. Les salaires hebdomadaires typiques de début sont:

sténographe	$121.48	commis	$106.83
dactylo	$112.62	(salaires de 1975)	

Q. Y a-t-il des possibilités d'emploi pour les étudiants ayant terminé la 10e année?

R. La Fonction publique de l'Ontario préfère la 12e année ou une éducation alliée à une formation professionnelle. Cependant, pour certains travaux, nous engageons des commis et, à l'occasion, des sténographes et des dactylos ayant le niveau de la 10e année. Les salaires de début sont:

sténographe	$116.59	commis, employé au classement et messager	$102.55
dactylo	$108.35	(salaires de 1975)	

Il y a parfois des ouvertures de postes pour des diplômés de la 10e année dans d'autres domaines, mais leur nombre est très limité.

Q. Faut-il passer un examen?

R. Oui, si vous faites une demande en tant que sténographe, dactylo ou commis. Le niveau minimum requis pour les sténographes et les dactylos est la 10e année, mais la 12e année est préférable. Tous les candidats doivent passer le test de dactylographie avec, de préférence, une vitesse de 40 mots à la minute. Pour le test de sténographie, la dictée est donnée à la vitesse de 80 mots à la minute.

Q. Existe-t-il un programme d'apprentissage?

R. Au sein de la FPO, un certain nombre d'employés sont des apprentis ou des artisans pleinement qualifiés, mais la plupart des apprentis travaillent dans l'industrie. La Direction de la formation de la main-d'oeuvre, relevant du ministère des Collèges et Universités, coordonne les programmes de formation industrielle et d'apprentissage. Cette Direction travaille en étroite collaboration avec les bureaux d'orientation des écoles secondaires où vous pouvez vous procurer des renseignements supplémentaires. Vous pouvez aussi vous adresser directement à la Direction et au ministère susmentionnés, Hôtel du gouvernement, Toronto.

Emplois typiques

Dans la catégorie des sténographes, la majorité des postes allient l'usage du dictaphone et de la sténographie, bien que tous les ans il y ait des postes vacants dans lesquels la dictée se fait au dictaphone seulement.

Les postes de dactylos comportent souvent une vaste gamme de responsabilités, telles que la réception, le téléphone, le classement, la dactylographie, le courrier et la photocopie. Cependant, dans cette catégorie, il existe des postes qui ne comportent que de la dactylographie de routine.

Des possibilités d'avancement existent tant dans le secteur où la personne est employée que dans d'autres secteurs du gouvernement. Avant de pouvoir passer à un niveau de secrétariat plus élevé, l'employé devra améliorer ses compétences en sténographie et au dictaphone. Son expérience pratique et ses compétences générales doivent être évaluées. Les diplômés devront également se souvenir que lorsqu'il y a des postes à pourvoir, ils doivent concourir contre d'autres personnes qualifiées.

Dans la catégorie des commis, il existe une grande variété de postes. Les diplômés des écoles secondaires peuvent être employés au classement, au courrier, en tant que messager, ou dans le domaine du travail de bureau en général. Les fonctions diffèrent selon la spécialité du service dans lequel le commis est employé. Tous les candidats doivent passer un test général de commis de bureau, qui est conçu pour déterminer les aptitudes dans divers domaines.

Voici certains domaines d'emplois typiques dans la catégorie des commis:

Commis à la vérification des données

Les commis à la vérification des données sont chargés de vérifier l'exactitude des formules d'entrée avant qu'elles soient mises dans l'ordinateur et l'exactitude des imprimés qui sortent de l'ordinateur. Ils se chargent en général de livrer et recueillir le matériel pour ordinateur.

Commis au perfectionnement des conducteurs

Les commis au perfectionnement des conducteurs sont chargés des rapports médicaux, des rapports de condamnation, des avis de suspension et de fin de suspension, etc. Ils donnent des renseignements sur les dossiers des conducteurs aux sections des ordinateurs et des microfilms. Les commis doivent résoudre divers problèmes, le cas d'un conducteur n'ayant pas reçu son permis de conduire après l'expiration de sa suspension en est un exemple.

Commis à l'examen du permis de conduire

Les commis à l'examen du permis de conduire travaillent avec le public tout le jour. Ils sont chargés de faire passer les examens écrits et les tests de vision nécessaires pour obtenir le permis de conduire temporaire, se chargent des rendez-vous pour l'examen pratique du permis de conduire et délivrent le permis de conduire à ceux qui ont réussi l'examen.
Ils renseignent le public sur les examens que doivent passer les personnes nouvellement domiciliées en Ontario, sur les permis de conduire internationaux, etc.

Commis aux archives

Les commis aux archives font des recherches sur les index alphabétiques des registres des naissances, mariages et décès, en vue de fournir les numéros d'enregistrement nécessaires pour les demandes quotidiennes d'émission de documents. Ils comparent les renseignements donnés sur le formulaire de demande à ceux qui figurent dans les registres, ainsi que l'orthographe des noms, les initiales, le mois et l'année de l'événement, le code régional de l'endroit où celui-ci a eu lieu.

Employés aux relevés

Les employés aux relevés s'occupent des transactions touchant la propriété d'un terrain qui doit être enregistré auprès du cadastre ou du bureau des titres et de biens-fonds. Lorsque le document légal est accepté aux fins d'enregistrement, l'employé aux relevés établit un résumé du document et inscrit les renseignements pertinents dans le registre des relevés. Il existe environ soixante-dix types différents de documents et leur degré de complexité peut varier. Les mesures d'un terrain peuvent être données en bornes et l'employé aux relevés expérimenté doit être capable d'en faire une description graphique et ensuite de réinterpréter la description. Il faut une formation poussée, qui est donnée en cours d'emploi, mais même l'employé aux relevés le plus expérimenté doit faire face à de nouvelles situations. Il est essentiel de savoir taper à la machine.

Guichetiers

Ils travaillent dans les caisses d'épargne de la province, situées dans les divers secteurs de la communauté urbaine de Toronto. Ils sont chargés d'inscrire, sur les fiches des clients, les chèques de paiement qui viennent de la succursale en classant les chèques par ordre numérique, en vérifiant les endos, les dates, les numéros de compte, etc.; ils inscrivent sur les fiches des clients et sur les livrets bancaires les dépôts, les retraits et les chèques tirés dans les diverses succursales et calculent et vérifient les intérêts tous les trimestres.

Etudiants envisageant de poursuivre leurs études

En 1974-75, environ 700 postes ont été occupés au sein de la Fonction publique de l'Ontario par des personnes ayant récemment obtenu un diplôme postsecondaire.

Les étudiants des écoles secondaires qui envisagent d'entrer dans un collège communautaire (CAAT) ou dans une université auront, lorsqu'ils seront diplômés, une gamme de possibilités d'emploi au sein de la Fonction publique plus étendue que ceux qui choisissent de poser leur candidature dès qu'ils ont leur diplôme d'études secondaires.

Les diplômés des collèges communautaires sont engagés essentiellement à des postes de stagiaire technique ou administratif et les diplômés des universités trouvent des emplois dans les domaines professionnels ou de la gestion. La Fonction publique de l'Ontario a mis au point un programme de recrutement dans les universités et les collèges communautaires de la province.

Avant que le personnel de recrutement de la Fonction publique de l'Ontario ne se rende sur le campus, les agents de placement des universités et des collèges communautaires reçoivent des renseignements concernant les postes ouverts aux diplômés ainsi que les qualifications requises pour ces postes. Les étudiants sont invités à soumettre leurs candidatures qui seront examinées par un comité d'experts dans le domaine en question. Les candidats choisis au cours de l'opération de sélection préliminaire sont interviewés au cours des visites de recrutement sur le campus qui ont lieu entre les mois de novembre et février. C'est le ministère intéressé qui prend la décision finale d'engager un candidat qualifié.

En outre, le Service de recrutement des diplômés tient à jour une liste des candidatures venant d'étudiants qui aimeraient être employés par la Fonction publique de l'Ontario. Les ministères utilisent cette liste centrale lorsque des postes sont à pourvoir dans la communauté urbaine de Toronto.

Nous encourageons ceux de vos étudiants qui vont s'inscrire dans un collège communautaire ou dans une université à se mettre en rapport avec le bureau de placement du campus. Les agents de placement disposent de renseignements utiles sur les emplois permanents et peuvent également aider les étudiants à trouver un emploi d'été.

Postes typiques ouverts aux diplômés des collèges communautaires

- Agent des loisirs
- Agent des relations publiques
- Agent de réhabilitation
- Répartiteur
- Assistant en économie domestique
- Assistant en gestion foncière
- Cartographe
- Evaluateur foncier
- Infirmier(ère)
- Programmeur en informatique
- Superviseur des jeunes délinquants
- Technicien en génie civil
- Technicien de laboratoire médical
- Technicien arpenteur
- Technicien forestier
- Technologue en génie civil
- Technologue en arpentage
- Travailleur régional, service d'assistance sociale
- Vérificateur des impôts
- Vérificateur stagiaire des normes d'emploi

Postes typiques ouverts aux diplômés des universités

- Administrateur des ressources
- Agent des finances
- Agent de la mise en liberté sous surveillance
- Agent des loisirs
- Agent des relations publiques
- Agent de réhabilitation
- Agent du développement communautaire
- Analyste en logement
- Archiviste
- Assistant à la gestion foncière
- Avocat
- Biologiste
- Economiste
- Economiste domestique
- Evaluateur foncier
- Forestier
- Ingénieur géologue
- Planificateur
- Programme en informatique/ analyste des méthodes
- Psychologue/psychométricien
- Répartiteur
- Spécialiste agronome
- Stagiaire au service du personnel
- Superviseur des jeunes délinquants
- Travailleur social
- Travailleur social, service de l'assistance sociale
- Vérificateur des taxes

Pour vous aider à conseiller vos étudiants, nous avons également inclus une liste des domaines dans lesquels nous avons employé des diplômés dans le passé et auxquels nous continuons de nous intéresser. Nous avons divisé la liste en trois principaux domaines: Lettres et Sciences sociales, Gestion, Sciences et Techniques.

Les diplômés de certains de ces domaines peuvent être qualifiés pour plusieurs des postes cités.

Lettres et Sciences sociales

CAAT

- Administration municipale
- Bibliotechnique
- Journalisme
- Services d'assistance sociale
- Services sociaux

UNIVERSITE

- Etudes de l'environnement
- Géographie
- Informatique
- Mathématiques
- Psychologie
- Sciences économiques
- Sciences politiques
- Sociologie
- Travail social
- Urbanisme et aménagement régional

Gestion

CAAT

Administration
- comptabilité
- gestion financière
- système d'informatique
- traitement des données

Informatique
Secrétariat
Secrétariat spécialisé
- administratif
- juridique
- médical

UNIVERSITE

Administration
Administration publique
Commerce
Mathématiques et informatique
Statistiques

Sciences et Techniques

CAAT

Cartographe
Technicien agricole
Technicien arpenteur
Technicien chimique
Technicien de laboratoire médical
Technicien forestier
Technologue en arpentage
Technologue en génie civil

UNIVERSITE

Agronomie
Biologie
Chimie
Génie
- civil
- chimique
- mécanique

Génie forestier
Géologie
Mathématiques
Sciences domestiques

Méthodes de recrutement

Etant donné la grande variété et l'ampleur des services à la Fonction publique de l'Ontario, trouver la personne adéquate est en fait une tâche considérable. Lorsque des postes deviennent vacants, les candidatures des employés de la Fonction publique sont examinées en premier. Si cette recherche ne permet pas de trouver la personne qu'il faut à la Fonction publique même, des annonces paraissent dans les journaux pour attirer des candidats de l'extérieur.

Le gouvernement de l'Ontario a mis au point un système de mérite au sein de la Fonction publique. Les nominations sont faites selon un processus de recrutement et de sélection au cours duquel les qualifications et les compétences de tous les candidats sont minutieusement évaluées. Chaque personne nommée est choisie par le ministère dont relève le poste vacant et est le candidat considéré comme étant le plus qualifié pour assumer les fonctions en question.

La Commission de la fonction publique est l'organisme officiel de recrutement de la Fonction publique de l'Ontario pour les emplois situés dans la communauté urbaine de Toronto. Le Service de recrutement des diplômés, relevant de la Commission de la fonction publique, coordonne les activités des ministères destinées à recruter des diplômés des collèges communautaires et des universités; il diffuse des renseignements d'ordre général sur les emplois et fait de la publicité en matière de recrutement aux niveaux des écoles secondaires, des collèges communautaires et des universités. Nous informerons ultérieurement les écoles secondaires de la communauté urbaine de Toronto des possibilités d'emploi pour les diplômés de cette année.

Les diplômés qui aimeraient obtenir un emploi dans une ville ontarienne autre que Toronto doivent poser leur candidature *directement* dans cette ville. Ils trouveront les noms et adresses dans les annuaires téléphoniques sous la rubrique "Government of Ontario" ou "Gouvernement de l'Ontario".

Questionnaire

Nous désirons donner des renseignements à vos étudiants d'une façon qui soit à la fois intéressante et directe. A cette fin, nous avons mis au point un programme de renseignements pour écoles secondaires très simple. Mais vous seul pouvez nous dire si nous y avons réussi.

Nom de l'école ....

Nombre d'élèves ....

Type d'école ....

1. Ce manuel vous a-t-il aidé à répondre aux questions de vos élèves? ____________________

2. Quels autres renseignements devraient, selon vous, figurer dans ce manuel?

   ____

   ____

3. Quelle est la question la plus souvent posée par vos élèves?

   ____

   ____

   ____

4. Vos élèves lisent-ils les dépliants ou brochures fournis par les sociétés, le gouvernement, etc.?

   ____

   ____

5. Dans la négative, quelle est, selon vous, la meilleure méthode de les toucher? ____________________

   ____

   ____

6. Les sociétés et les organismes gouvernementaux utilisent de nombreux moyens audio-visuels pour présenter leur organisation. A votre avis, laquelle des méthodes suivantes les étudiants préfèrent-ils? (Veuillez les classer par ordre de préférence.)

   Film ....

   Conférencier ....

   Présentation de diapositives ....

   Programme de participation des étudiants ....

   Rétroprojecteur et diapositives ....

Veuillez renvoyer le questionnaire au:

Service de recrutement des diplômés
Commission de la fonction publique
Edifice Frost sud
2e étage
Hôtel du gouvernement
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5

Formulaire de demande

Dans le cadre de notre programme pour écoles secondaires, nous enverrons un conférencier qui s'adressera aux élèves des classes supérieures. Pour assister le conférencier, nous mettons aussi à sa disposition des accessoires audio-visuels.

CONFERENCIER

Nom ....

Ecole ....

Adresse ....

Numéro de téléphone ....

Demande un conférencier .... pour le (date) ....

à (heure) .... pour s'adresser à une groupe d'environ .... élèves.
Demande des accessoires audio-visuels .... oui .... non

REMARQUE: Vous recevrez dès que possible une confirmation écrite de cette demande.

Veuillez renvoyer au:

Service de recrutement des diplômés
Commission de la fonction publique
Edifice Frost sud
2e étage
Hôtel du gouvernement
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5

MANUELS

Nom ....

Ecole ....

Adresse ....

Numéro de téléphone ....

Nous demandons .... exemplaires supplémentaires du manuel "La Fonction publique de l'Ontario" à l'usage des orienteurs.

Signature ....

Veuillez renvoyer au:

Service de recrutement des diplômés
Commission de la fonction publique de l'Ontario
Edifice Frost sud
2e étage
Hôtel du gouvernement
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5